

Association Landivisiau doit dire non à la centrale
4 impasse des écureuils
29400 Landivisiau
nonalacentrale.landivisiau@gmail.com

Discours du jeudi 25 octobre 2012 à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

à

M. Pierre Maille – Président du Conseil Général
32, boulevard Dupleix
CS29029
29196 QUIMPER CEDEX
Landivisiau, le jeudi 25 octobre 2012

Monsieur le Président du Conseil Général

A l'heure où vous signez le contrat de territoire entre le conseil général et la communauté de commune du pays de Landivisiau, vous ne devez pas ignorer qu'il y existe un projet d'implantation de centrale à cycle combiné gaz. Nous profitons de votre venue pour réaffirmer notre opposition au projet.

Vous avez déclaré, il y a quelques mois, que la concertation, dans ce genre de projet, ne se faisait pas sans dommages. Nous tenions à vous rappeler d'abord que ce projet n'a jamais été débattu publiquement. Alors que Direct Energie communique à grand frais sur sa dite concertation, nous avons choisi de ne pas y participer. Ce projet nécessite un vaste débat populaire ouvert à tous et pas des réunions ouvertes à quelques invités triés sur le volet. Nous ne voulons pas discuter du nombre d'arbres sur le terrain de la future centrale ou de la couleur de celle-ci, nous voulons rediscuter de la pertinence d'un tel projet, question qui n'est jamais abordée lors de ces réunions.

Et pourtant la question de l'utilité de la centrale se pose plus que jamais. Vous déclariez, le 29 février 2012, que ce n'était « pas scandaleux » d'avoir une centrale en Bretagne afin de garantir l'approvisionnement des « régions à l'extrémité du dispositif électrique ». A la même époque, la Bretagne passait sans encombre les pics de consommation liés à la vague de froid. Vous défendiez une centrale d'appoint : nous vous rappelons cependant que le territoire de la communauté de communes est désormais concerné par une centrale de 420 MW qui va tourner 4000 heures par an. Ce n'est donc plus seulement la sécurisation du réseau mais bien l'exportation d'énergie qui est visée, dans le but de réaliser du profit. Et ce, après une année 2011 où la consommation électrique en Bretagne a baissé de 7% par rapport à l'année précédente. Ce projet impose une nouvelle fois une dépendance au gaz, dont la France est importatrice à 97 %.

On ne questionne pas non plus l'impact sur la santé des populations, notamment celle de Landivisiau, avec l'émission possible de particules fines par exemple. Le fait que le conseil général finance la rénovation du stade d'athlétisme situé à 800 mètres du site de la future centrale pourrait faire sourire s'il n'était pas lourd de conséquences sanitaires.

Enfin, monsieur le président du conseil général, nous nous permettons de vous interpeller aujourd'hui car vous portez une responsabilité publique et vous pouvez nous aider à mettre en place un moratoire concernant ce projet de centrale.

L'association Landivisiau doit dire non à la centrale.